

Les Possesseurs des Fiefs de la Paroisse de Ruelle

par R. Gaudin



Il y avait quatre fiefs dans la paroisse de Ruelle: Ruelle, Fissac, le Maine-Gagnaud et Villement.

En voici les propriétaires successifs.

Le Fief de Ruelle

Foucaud et *Thibaud Tison* de Vars possèdent de nombreuses terres à Ruelle. Ils en font donation à leur oncle *Bertrand de Sigogne* en 1257.

En 1411, les mêmes biens appartiennent à *Jean de Sigogne*. Puis en 1463, ils sont la propriété de *Jean Aquarie*, seigneur de *Sigogne*, et en 1487, du fils de celui-ci, *Arnaud Aquarie*.

Cent ans après, la Seigneurie de *Ruelle* est passée à *Gilles de Montagut*, aussi sieur de *Puydenelle*. Ce dernier la laisse en 1493 à ses filles *Catherine*, *Marguerite* et *Jeanne*.

En peu de temps. au début du XVII^e siècle, le fief passe d'*Antoine de Talleyrand de Grignol*, sieur de *Puydenelle*¹, à *Jean de Talleyrand*, propriétaire indivis avec son beau-frère *Philippe Baron*; puis à *François de La Rochefoucauld*, sieur d'*Orbec*, qui s'en est rendu acquéreur; puis à *Pierre des Forges*, écuyer, sieur du *Bois*, receveur du Domaine du Roi en *Angoumois*, qui l'achète.

Ce *Pierre des Forges*², conseiller en 1620 et maire d'*Angoulême* en 1624, jouissait d'une

forte aisance. Qu'on en juge par le contrat qu'il fit avec *Louis Robert*, marchand tapissier de *Felletin*, en 1622. Il lui commanda pour la salle basse de son hôtel d'*Angoulême*:

"une tapisserie semblable à celle que ledit Robert a cy-devant vendue au sieur de Pernes, gouverneur de la citadelle de Xaintes, .. laquelle sera de pareille forme, rnesrne layne et fleurs, dans laquelle tapisserie seront les portraits du déffunct roy Henri quatriesme, de Monseigneur le duc d'Espéron et la suite des preuz, laquelle tapisserie couvrira entièrement la muraille et soubassemens de la susdite salle, en telle sorte qu'il ne paroisse plus en ycelle que les planches de dessus et dessous..."

L'accord fut fait sur 730 livres tournois payables à livraison,

Pierre des Forges seigneur du *Bois* et de *Ruelle*, fus inhumé dans l'église des Pères Minimes d'*Angoulême*. Il avait été l'époux d'*Anne Guillaumeau*, qui, devenue veuve, se remaria avec *Raymond*, sieur d'*Aulagne*.

Dans la seconde moitié, — peut-être avant? — du XVII^e siècle, le fief de *Ruelle* était passé à la famille *Guillaumeau*.

Le seigneur de *Ruelle* fut alors *Marc Guillaumeau*, écuyer. aussi seigneur de *Flaville* et autres places, époux de *Marie de Poutignac*. Sa fille *Françoise* entra à l'institut de l'Union Chrétienne d'*Angoulême*. Son fils *François*, marié le 22 mars 1694 à *Henriette de Morineau* lui succéda.

¹ Les *Talleyrand de Grignol* portaient "d'or à deux faces de vair accompagnées de neuf étoiles de sable rangées trois en chef, trois en face et trois en pointe."

² *Pierre des Forges* portait "d'argent à deux faces d'azur accompagnées en chef d'un trèfle de sinople et en pointe d'un croissant de gueule."

Les Guillaumeau portaient "d'or au chêne tigé et feuillé de sinople, accosté de deux étoiles de gueules".

Le 15 juillet 1694, le fief changea de possesseur. Il fut vendu par *François Guillaumeau* à *Jean Birot*, écuyer, sieur de *Brouzède*, et *Anne Raimbaud de Roissac*, son épouse, pour le prix de douze mille livres. Puis il vint à *Jean-François Birot de Ruelle*, fils des précédents, marié à *Marie de la Charlonie*. Ces derniers eurent entre autres enfants: *Jean Birot*, seigneur de *Ruelle*, et *Jean Charles*, maréchal-des-logis des Gardes du Corps du Roi, chevalier de *Saint-Louis*, dit le "*Chevalier de Ruelle*".

Les *Birot* firent bâtir et habitèrent le logis qui se trouve à la sortie de *Ruelle* en direction de *Mornac*, ou bord de la *Touvre*.

L'une des chapelles de l'église était dite "*Chapelle de M. de Ruelle*", où fut inhumé *Jean-François Birot*, mort en son logis le 4 janvier 1768, à l'âge de 81 ans.

Ils avaient pour armes: "d'argent à la bande d'azur chargée de trois roses d'or et accompagnée: en chef d'une serre d'épervier de sable, onglée de gueules; et en pointe d'une molette d'éperon de sable".

Le Fief de Fissac.

Le fief de *Fissac* a toujours été important du fait de sa situation sur la *Touvre* et de son abondance en terres.

Ses plus anciens propriétaires furent les *Tison d'Argence*. Les minutes de notaires nous livrent dès 1446 le nom de "*noble homme Martin Tizon, damoiseau*", l'intitulent seigneur de *Fissac* et d'*Argence* et le font habiter à *Angoulême*. Un peu plus tard, ils nous désignent un *Charles Tison*, "écuyer, seigneur de *Fissac* et de *Rays*". Ce dernier eut pour fils *Cybard Tison d'Argence*.

Au partage des biens de *Cybard*, le fief de *Fissac* revint à sa fille *Catherine*, épouse de *Léon de Polignac*, "chevalier seigneur des *Coyeux* et de *Paransay*". Il ne resta pas longtemps dans la famille des *Polignac*, puisque le propre fils de *Catherine Tison*: *Louis de Polignac*, le vendit, en 1608 à *François de Hauteclaire*, écuyer, seigneur du *Maine-Gagnaud*.

Nous trouvons à la suite *René de Hauteclaire*, écuyer, marié à *Anne de Lescours*, — ils habitent le logis noble de *Fissac* vers 1640 —; puis leur fils *François*, qui a épousé *Marie Pastureau* en 1656, et, en secondes noces, *Anne Héraud*, fille d'*Hélie Héraud de Gourville* et d'*Anne Préveraud*.

Une fille de *François de Hauteclaire*, *Gabrielle*, née en 1658, se marie à *Louis du Theil*, chevaliers seigneur de *Bussièrès* et *Mouterre*. Le fief de *Fissac* change alors de propriétaire, car *Louis du Theil* l'acquiert de son beau-père en 1701.

Louis du Theil devient veuf en 1712 et se remarie avec *Anne de Coignac*, veuve de *Jacques du Rousseau*, seigneur de *Ferrières*. Il continue d'habiter le logis noble de *Fissac*, situé en bordure de la *Touvre*, près la route qui mène de *Ruelle* au *Pontouvre*.

De son premier mariage, il a *François-Simon du Theil* qui devient seigneur de *Fissac* en 1716. *François-Simon* se marie deux fois: d'abord à *Sylvie Vidal*, puis à *Marie-Louise Gracieux*, fille de *Jean-Louis Gracieux* seigneur de la *Rivière-de-Beauchêne*, en la paroisse d'*Alloue*, conseiller du Roi, et de *Marie-Charlotte Le Brun*. Ce deuxième mariage se fait à *Alloue* en 1735.

Un acte nous apprend que sa femme et lui, *François-Simon du Theil*, chevalier, seigneur de *Fissac*, *Mouterre*, *Bussièrès*, *Villechampagne*, *Château-Gaillard* et autres places, "demeure ordinairement en leur château de *Fissac* et quelques fois en leur château de *Villechampagne*, paroisse de *Luchapt*".

Leur fille *Marie-Henriette*, née en 1736, fut mariée à *Emmanuel-Frédéric*, marquis de *Tanac*, chevalier, seigneur de *Santenac*. Elle habitait le château de *Chadieu*, à *Authezat* en *Auvergne*. Son mari et elle vendirent "les fief, seigneurie et domaines de *Fissac*" le 21 avril 1769, pour 51,600 livres, à *Claude Trémeau*, écuyer, juge au présidial d'*Angoumois*³, conseiller du Roi, ancien maire d'*Angoulême*. *Claude Trémeau*, marié à dame *Angélique Gonnet*, eut trois enfants: *François* et deux

³ Les *Trémeau* portaient "à dextre de... à six étoiles de... mal ordonnées trois en chef, trois en pointe, et au croissant de... en abyme, défailant à senestre; à senestre, de... au chevron de... chargé de trois étoiles de...".

filles, qui souffrirent longtemps de "*douleurs aux jambes qui les empêchoient de marcher*" et qu'il dût conduire "*aux boues chaudes de Barbotant et aux eaux de Bagnères*". Il maria l'aînée à M. de *Chappiteau*, chevalier, seigneur de *Guissales*. Il mourut à 67 ans au logis de *Fissac* en 1790.

François Trémeau de *Fissac*, écuyer, né en 1751, à *Angoulême*, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial d'*Angoumois*, marié à N... *Texier*, fille de *Pierre Texier*, seigneur de la *Pégerie* et de la baronnie de *Chaux*, juge sénéchal de *Bouteville* et de *Barbezieux*, et d'*Elisabeth Baudet* de *Beaupré*.

De cette dernière union est née une fille qui épousa M. *Beirand*, devenu juge de paix d'*Angoulême*. Une fille encore N. *Beirand*, apporta en dot le logis de *Fissac* au baron *Nivet*, son mari⁴.

Lune des deux chapelles de l'église de *Ruelle* portait avant la Révolution le nom de "*Chapelle de Fissac*". C'était l'actuelle chapelle de la sainte *Vierge*.

Le Fief du Maine-Gagnaud

Le fief du *Maine-Gagnaud* était autrefois le fief le plus considérable de *Ruelle*, soit par l'étendue de ses terres, soit par les mouvances qui dépendaient de lui à *Angoulême* ou ailleurs, maisons et terres,

Vers 1330, le fief appartient à *Jean Barot*, prêtre. Vers la fin du XIV^e siècle et au commencement du XV^e, il est la propriété de *Guillaume Gaignaud*, qui lui a donné son nom. Il s'appelait, en effet, autrefois, "*Seigneurie de la Combe-Saint-Jean*". Il passe ensuite à la famille *Mousnier*.

C'est sans doute dans la seconde moitié du XVI^e siècle que le fief est la propriété de la famille de *Hauteclair*. *Cybard* de *Hauteclair*⁵, conseiller au Parlement de Bordeaux et maître des Requêtes à l'Hôtel du Roy, — autrefois *Cybard Couillaud* — marié à *Jeanne Girard*, eut pour fils *Geoffroy*, conseiller au Parlement, qui épousa *Françoise* de *Ferrières*⁶.

De *Geoffroy* de *Hauteclair*⁷ naquit *François*, uni en 1588 à *Suzanne* de *Saint-Gelais*⁸. Ces derniers eurent pour filles *Gabrielle*, mariée en 1609 à *Peyrot* du *Mas*, sieur de *Peyzac*⁹ et *Henriette*, mariée d'abord à *Isaac* de *Grigneuse*, ensuite à *François* de *Lescours*, sieur de *Chastenet*, et deux fils: *René* de *Hauteclair*, époux d'*Anne* de *Lescours*¹⁰, qui devint propriétaire du fief de *Fissac*, et *Louis* de *Hauteclair*, marié en 1645 à *Madeleine* de *Lesmerie*¹¹. C'est *Louis* qui garda la seigneurie du *Maine-Gagnaud*.

Les armes des *Hauteclair* étaient "*d'azur à une tour d'argent, maçonnée et fenestrée de sable*".

Louis de *Hauteclair* ne garda pas longtemps le *Maine-Gagnaud*. Le 25 février 1664, il fit "*transport par échange*" du fief et seigneurie à *Annet* de la *Charlonnie*, écuyer, seigneur d'*Hauteroche*, conseiller au Présidial d'*Angoumois*, fils de *François* de la *Charlonnie*, conseiller au Corps de Ville d'*Angoulême*, et de *Jacquette Ferrand* et époux de *Marie Arnauld*, fille elle-même de *Philippe Arnauld*, sieur de *Chalonne*, avocat du Roi.

⁴ Le baron *Nivet*, ancien chef de bataillon, Officier de la Légion d'Honneur, petit-fils du conventionnel *Dubois* de *Bellegarde*.

⁵ *Cybard Couillaud*, écuyer, seigneur d'*Heurtebize*, du *Maine-Gagnaud* et du *Rapant*.

⁶ "... que ledit *Geoffroy* ayant représenté à Sa Majesté qu'il était fils aîné de *Cybard* de *Couillaud*, lieutenant général d'*Angoumois* et conseiller audit Parlement de *Bordeaux*, et qu'ayant été pourvu des mêmes offices et ensuite de ceux de Conseiller au Grand Conseil et Maître des Requêtes, il craignoit que ce surnom de *Couillaud* ne fût pas agréable à Sa Majesté et aux gens de son Conseil, il la supplioit de lui permettre de changer ledit surnom de *Couillaud* en celui de *Hauteclair*, qui étoit une des terres et seigneuries de l'ancien patrimoine de sa Maison, Sa Majesté par Lettres Patentes du mois de juin de ladite année 1544 lui permet de faire cette commutation et de s'appeler, lui et ses descendants, du surnom de *Hauteclair*, l'une des terres et seigneuries de sa Maison..."

⁷ *Françoise*, sœur de *Geoffroy*, fut mariée le 15 août 1531 à *Jean* de *Calvimont*, seigneur du *Cros*.

⁸ Fille de haut et puissant Messire *François* de *Saint-Gelais*, chevalier, seigneur de *Lucé*, et de *Charlotte* de *Champagne*.

⁹ *Peyrot* du *Mas*, seigneur du *Mas*, de *Lasses* et de la *Roche*.

¹⁰ Fille de *Louis* de *Lescours*, écuyer, seigneur de *Roussillon*, et de *Marie* du *Chêne*.

¹¹ Fille de *Philippe* de *Lesmerie*, seigneur du *Breuil-au-Vigier*, et de *Jeanne Raymond* de *Dignac*.

Annet de la Charlonnie eut deux fils: Jean né en 1669, et Hélié, écuyer, du Régiment du Roi. Hélié eut la seigneurie. Il épousa Marie Salmon, dont il eut trois enfants: 1.- Marie, mariée à Jean-François Birod, écuyer, seigneur de Ruelle et de Brouzède; 2.- Jeanne-Angélique, mariée à Antoine Le Roy, qui habita le logis du Breuil, en Bonneuil; 3.- Jean, époux d'Anne Mesturas,

Ces deniers, à qui revint la seigneurie du Maine-Gagnaud et qui habitaient le logis noble, donnèrent le jour à Bernard, lequel se maria avec Marie de Hardouin de la Belotaye, puis avec Marie-Anne, devenue plus tard la femme, vers 1730, de Pierre de Labatut seigneur des Pascauds, avocat au Présidial.

La famille de la Charlonie avait pour armoiries: "d'azur, fascé d'or, à trois étoiles de même en chef, deux et une en pointe".

C'est le mariage de Marie-Anne de la Charlonie qui donna à la famille de Labatut le fief du Maine-Gagnaud.

Pierre de Labatut, maire et capitaine d'Angoulême de 1754 à 1737, eut de Marie-Anne de la Charlonie: 1.- Jeanne, née en 1751, morte à deux ans; 2.- Marie, morte à quinze mois; 3.- Anne, née en 1756. qui fut mariée à Jean Poutier, sieur du Ranzeuil, paroisse de Vars; 4.- Jean, né en 1757, qui épousa Marie de Monnereau, fille de Léonard de Monnereau, écuyer, seigneur du Maine-Lafond, et de Louise Guy de Ponlevain; 5.- Marie-Hélène, née en 1759, religieuse visitandine à La Rochefoucauld; 6.- Pierre-Augustin, née en 1731 et mort sans postérité; 7.- Jeanne, née en 1762, mariée en 1794 à Roch Létourneau.

"L'hotel et maison noble" du Maine-Gagnaud avait eu une splendeur que ses derniers propriétaires n'avaient pas soutenue au point qu'un inventaire de 1752, fait à la demande de "M. de Labatut" et de "la dame de la Charlonie, son épouse", ne constatait que détériorations et mauvais état. C'est que la plupart de ses propriétaires, notables ou pairs habitaient Angoulême et se souciaient peu d'une maison où ils vivaient rarement C'est ainsi que, "la fermeture du portail d'entrée est vieille et a besoin d'être raccommodée; la porte qui entre dans la chapelle du logis est vieille et pourrie par le bas; le tillage de ladite chapelle est pourri".

Et la description continue nous détaillant l'état des pavés des salles, des contrevents disloqués, des portes, des vitres dont beaucoup sont absentes, du grand escalier conduisant aux chambres hautes "usé" et dont les "marches sont en partie cassées", des charpentes qui "menacent ruine" parce que "les bois sont pourris, cassés, étayés par des bois debout"; des couvertures qui "ont besoin d'être remaniées"; des murs qui "ont besoin d'être griffonnés, crespis, blanchis en leur entier, y ayant aux dits murs quantité de fantes ou lézardes"; du "vivier ou gardoir à poisson" qu'il est nécessaire de nettoyer et dont les murs ont "beaucoup de trous de différentes grandeurs où le poisson passeroit".

On le voit, la maison malgré ses ouvertures ornées manquait de confort. Son parc était resté longtemps à l'abandon. La chapelle, assez délabrée, n'en continua pas moins de recevoir les corps des défunts de la famille. C'est ainsi qu'en 1733, "Messire de Labatut" fait enterrer "dans la chapelle du Maine-Gagnaud", sa fille Jeanne, morte à l'âge de deux ans; en 1754, une autre fille, Marie, morte à quinze mois, et, en 1763, son père, Pierre de Labatut, ancien conseiller au Présidial d'Angoumois, 88 ans.

Le Fief de Villement.

Le plus ancien propriétaire que nous ayons trouvé du fief de Villement est François de Mortemer, écuyer, seigneur d'Auzillac et de Villement. Le renseignement nous vient d'un acte notarié de 1540.

Le même François de Mortemer vend, en 1542, la seigneurie de Villement à Guillaume Leroy, écuyer, seigneur de Chatermat, époux de Catherine de Livenne, et à Jean de Livenne, écuyer, seigneur des Deffends. Le prix de la transaction a été de 5,000 livres.

Plus tard, en 1579, un acte nous signale une Catherine de Malesset, dite "dame de Villement", dont le mari s'appelle François Pépin, ainsi qualifié: "écuyer, sieur de la Ruelle, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi",

Après 1600, le propriétaire de *Villement* est *François du Buisson-Beauteville*, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, demeurant à *Toulouse*. Il loue sa seigneurie avant 1634 à *Girard des Forges*, marchand, bourgeois et pair de la maison commune d'*Angoulême*.

Il nous faut passer ensuite au XVIII^e siècle pour connaître le possesseur de *Villement*, sans découvrir les propriétaires intermédiaires. C'est *Louis-Robert Bourrée*, écuyer, qui détient le fief. Il est receveur des Tailles de l'élection d'*Angoulême* et marié à *Marie Cazeau*. Ses deux filles: *Françoise* et *Jeanne* continuent après lui de posséder la seigneurie et habitent *Villement*. L'une d'elles, *Jeanne*, est désignée comme "*dame de l'Union Chrétienne d'Angoulême*", mais elle ne réside pas en son couvent. *Françoise* mourut en 1775 au logis de *Villement*, à l'âge de 84 ans, et a été enterrée dans l'église de *Ruelle*.

Il y avait au logis de *Villement* une chapelle avec ses ornements pour la célébration de la messe.ⁱ



ⁱ a) Actes notariés (Arch. dép.).

b) Registres paroissiaux de *Ruelle*.

c) "L'Ordre de la Noblesse d'*Angoumois* aux Etat Provinciaux de 1789", par *Calledreau*.

d) Archives personnelles.